

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2011

L'Usgeres s'engage en faveur de l'emploi des jeunes

Alors que l'emploi des jeunes apparaît comme l'une des priorités du Gouvernement et qu'une négociation interprofessionnelle sur le sujet vient de s'ouvrir, l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (Usgeres) souhaite apporter sa contribution aux discussions en cours.

Depuis plusieurs années, l'Usgeres s'est engagée pour l'emploi au sein de l'économie sociale, notamment pour les personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi dont font partie les jeunes. Dans le cadre de son partenariat signée avec Pôle emploi¹, l'Union mène des **actions spécifiques en direction des jeunes**. Il s'agit en particulier de renforcer l'accès des jeunes aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage. De plus, afin de développer l'attractivité des métiers du secteur, l'Usgeres a conçu **un guide de présentation des métiers**, des branches et secteurs professionnels qu'elle fédère et va mettre en place, début 2012, un **portail de l'emploi** dans l'économie sociale.

L'Union souhaite également renforcer un certain nombre d'initiatives d'ores et déjà initiées au sein de l'économie sociale :

- **La collaboration avec les Ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports, et du travail, de l'emploi, et de la santé**, pour valoriser les métiers de l'économie sociale auprès des jeunes et contribuer à la définition des diplômes du secteur.
- **La prévention des discriminations et la promotion de la diversité** par, notamment, la négociation avec les confédérations syndicales d'un accord sur l'égalité et la prévention des discriminations dans l'économie sociale. L'objectif est de sensibiliser les entreprises, les branches et secteurs professionnels de l'économie sociale aux enjeux de l'égalité et la prévention des discriminations, particulièrement lors de l'accès et pendant l'emploi. L'accord doit constituer un levier pour favoriser l'emploi des jeunes dans les entreprises.

Dans un contexte économique difficile induit par les effets indirects de la crise de ces dernières années, l'Usgeres demande aux Pouvoirs publics de soutenir l'économie sociale et notamment le secteur associatif.

¹ L'Usgeres et Pôle emploi ont signé le 9 décembre 2009 une convention de 3 ans visant à promouvoir la qualité de l'emploi dans l'économie sociale.

« La sécurisation financière de nos entreprises est un préalable indispensable au maintien et à la création d'emplois dans l'économie sociale et il y a urgence, compte tenu des difficultés de certaines branches comme dans l'aide à domicile. On ne peut pas créer des emplois en faveur des jeunes si nos structures sont fragilisées dans leur développement économique » souligne Alain Cordesse, Président de l'Usgeres.

L'Union soumettra prochainement ses propositions en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes à la Ministre de l'apprentissage et de la formation professionnelle. L'Union propose, en particulier, de :

- **Développer les contrats de professionnalisation** par la mise en place de conventions de partenariats entre les syndicats d'employeurs de l'économie sociale, les OPCA et Pôle emploi ;
- **Consacrer une partie de l'enveloppe du grand emprunt au développement de pôles « économie sociale » au sein des CFA² ;**
- **Encourager et valoriser les stages en entreprises** à travers notamment « le parrainage professionnel » et mettre en place un parcours d'accueil et d'intégration des jeunes recrues intégrant le tutorat ;
- **Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat** coopératif et **développer les bilans de compétences entrepreneuriales** afin qu'ils puissent évaluer leur potentiel entrepreneurial ;
- **Créer un Contrat « jeunes » de 3 ans sur des métiers favorisant le lien social et intergénérationnel** en s'appuyant sur le secteur associatif et mutualiste.
- **Soutenir l'axe 2 du dispositif « Jeun'ESS »** visant à sensibiliser les jeunes à l'économie sociale et solidaire et ses métiers ;
- **Associer le FPSPP³ au développement de la formation des jeunes aux métiers de l'économie sociale** par la mise en place d'une convention entre le fonds et Uniformalion.⁴

« Il est indispensable de renforcer l'attractivité et la lisibilité de l'économie sociale auprès des jeunes parce que de nombreux secteurs de l'économie sociale vont devoir faire face, dans les prochaines années à une pénurie de main d'œuvre liée à d'importants départs en retraite » conclut Alain Cordesse, Président de l'Usgeres.

USGERES - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 26 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 770 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale.

² Centre de Formation d'Apprentis

³ Fonds Paritaires de Sécurisation des Parcours Professionnels

⁴ Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) multiprofessionnel de l'économie sociale

Contact presse :

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - www.usgeres.fr